



**Association des Parents d'Élèves
des écoles publiques de Vaucresson**

Bulletin d'information

Année scolaire 2022 -2023

**Pour en savoir plus :
sur les écoles, le collège, l'EREA,
sur l'A.P.E.,**

Venez à notre

REUNION D'INFORMATION



**suivie de notre
ASSEMBLEE GENERALE**



LE MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022

20 H 30, A LA MONTGOLFIERE

Venez nous rencontrer lors

**du Forum des
Associations**

**le samedi 3 septembre 2022
sur la place du marché**

de 14 h à 17 h 30

BULLETIN D'ADHÉSION

M. ou Mme _____

**Adresse : _____
_____**

Téléphone : _____

E-mail : _____

Parent ou tuteur de (nom, prénom, école, classe)

Adhère à l'Association des Parents d'Elèves des écoles publiques de Vaucresson (A.P.E.)

**Souhaitez-vous être candidat aux élections
des représentants des parents d'élèves ?**
oui non

**Souhaitez-vous faire partie du conseil
d'administration de l'A.P.E. ?**
oui non

***Le montant de la cotisation, par famille,
est de 10 € (cotisation normale) ou
15 € (cotisation de soutien),
à régler en espèces ou par chèque à l'ordre de
l'A.P.E. et à adresser avec ce bulletin***

***à la présidente Corinne Mattei
5, rue de l'église - 92420 Vaucresson
Tél : 09 52 99 46 20 / 06 83 23 95 35***

**Avez-vous des souhaits concernant nos
actions associatives ? (Exemples : sujets de débat,
rencontres entre parents...)**

Qu'attendez-vous de l'APE ?

Proposez-nous des idées, des projets,

Qu'est-ce que l'APE ?

L'APE, **Association des Parents d'Elèves de Vaucresson**, est une association locale, indépendante et apolitique, ne rendant aucun compte à une fédération nationale. C'est son originalité et sa force. Elle trouve sa richesse dans la réunion de parents de tous horizons, de toutes tendances, souhaitant contribuer à l'amélioration de l'environnement scolaire de nos enfants : sondages, propositions et défense des projets, concertations avec les parents, les équipes éducatives (directions, enseignants...), l'Inspection Académique et généralement les élus locaux.

Nos actions sont centrées sur le **bien-être de l'enfant** à l'école afin qu'il ait une scolarité harmonieuse.

Nous souhaitons que nos enfants bénéficient d'un environnement scolaire et périscolaire de qualité, à la hauteur des espérances que nous nourrissons pour eux.

Ces actions sont multiples et se déclinent sur de nombreux niveaux : organisation de débats, information des parents, amélioration des services périscolaires, souci de la qualité de la cantine, sécurité dans la rue, Prévention Routière au sein des écoles, partenariat avec la Croix Rouge pour des formations aux 1ers secours, maintien de l'activité piscine, de l'activité musique encadrée par un professeur de musique, des classes de découverte, partenariat avec les équipes éducatives ...

Les parents d'élèves sont associés à la vie de l'école notamment en participant, par le biais de leurs représentants, aux conseils d'école, aux conseils de classe et aux différentes instances des établissements scolaires.

L'APE, l'association des parents d'élèves de Vaucresson présente dans les 2 écoles maternelles, les 2 écoles élémentaires, le collège et le lycée EREA-Toulouse Lautrec de notre ville !



La lettre de la Présidente

Vaucresson, le 1er septembre 2022

Chers parents,

L'année qui vient de s'écouler est une nouvelle fois inédite : la pandémie a continué de bouleverser nos vies quotidiennes, familiales et professionnelles. Cela a encore demandé des trésors d'adaptation aux enseignants, aux responsables d'établissements, aux têtes de liste de notre association dans nos écoles ainsi qu'à leurs équipes, et bien sûr aux enfants et aux familles.

Nous ne pouvons présager de ce qui se passera au cours de l'année scolaire 2022 - 2023. Mais, quoiqu'il arrive, notre association sera présente et poursuivra son travail pour la qualité de la vie et de l'éducation de nos enfants.

A dater de cette nouvelle année scolaire, **notre association a le grand plaisir d'arriver au lycée EREA-Toulouse Lautrec**. Une équipe de parents dynamiques se présentera aux élections d'octobre 2022 avec le désir de représenter les familles de l'établissement et de participer à la vie de l'EREA en se tenant au côté des enfants et de leurs parents.

Comme chaque année, en 2022-2023, l'APE souhaite pouvoir organiser des évènements, comme la formation Croix Rouge des CM1 et CM2 d'avril et mai 2022 ou la bourse aux livres et jouets de novembre 2021. Nous espérons que la situation sanitaire le permettra.

Nous continuerons également à dire : « Non au harcèlement à l'école » - « Non aux fermetures de classe » - « Non aux suppressions de poste » - « Non aux absences non remplacées » en alertant, communiquant, conseillant, orientant, écrivant, réclamant...

Nous regrettons de ne plus être membres, comme c'était le cas avant, de commissions (commission des dérogations, CVS, commission menus...) avec la municipalité afin de travailler sur les temps scolaires et périscolaires dans notre ville. Ce n'est pas notre choix. Cela ne nous empêchera pas de continuer à accompagner les enfants et de leurs familles afin d'accomplir notre mission.

La direction de l'école maternelle des Grandes Fermes, de l'école élémentaire du Côteau et de l'EREA est renouvelée cette année. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Inscrivez-vous sur notre site <https://apevaucresson.wordpress.com/> qui publie régulièrement des informations ou des bons plans.

Afin de pouvoir en savoir plus, je vous invite à nous rejoindre et à participer à
notre réunion d'information, le mercredi 14 septembre 2022.

Vous pourrez vous renseigner sur l'APE, les écoles de Vaucresson, l'avenir de nos enfants, le déroulement de la rentrée scolaire dans notre ville et également, si vous le souhaitez, décider :

- d'adhérer à notre association,
- de vous présenter également sur nos listes comme représentants de parents d'élèves aux Conseils d'école, aux conseils de classe et / ou encore comme membres de notre conseil d'association.

Nous comptons aussi sur vous pour proposer de nouvelles idées de sujets, d'animations... et participer à leur élaboration !

Bien amicalement,

Corinne MATTEI



Ecole maternelle des Grandes Fermes

Effectifs pour 2022-2023

L'école a prévu d'accueillir

- 100 enfants
- En 4 classes (plusieurs classes doubles niveaux avec une bonne synergie de groupe, appréciée des élèves et des maitresses)

Activités régulières

- Sport
- Jardinage / Activités en rapport avec la labéllisation E3D
- Musique avec une intervenante extérieure
- Opération "un fruit pour la récré" une fois par semaine
- Piscine pour les GS
- Sorties et spectacles en rapport avec les projets de l'école

Temps forts de l'année 2021 – 2022

Pour tous les élèves :

- Pour Noël : visite du Père Noël avec spectacle et goûter de Noël + séance au cinéma Le Normandy
- En janvier : fête de la galette avec réalisation de couronnes
- Visite du Cresson Fertile
- Sensibilisation au lavage des mains avec une infirmière scolaire et réalisation d'un savon
- Dans le cadre du projet E3D : sensibilisation au tri avec une activité autour du camion benne / plantation d'arbres dans le parc et dans l'école en présence des éco délégués / création d'une parcelle d'expérimentation au parc
- Plusieurs spectacles en rapport avec la nature
- Olympiades en juin entre les GS et les CP de l'école élémentaire du Coteau
- Fête de l'école

Et de nouveaux projets prévus pour l'année prochaine !!!!



Ecole maternelle des Peupliers

Effectifs pour 2022-2023

L'école a prévu d'accueillir

- 113 enfants
- En 5 classes (1 ouverture de classe), dont des classes à double-niveaux: l'école accueille depuis plusieurs années des classes à double-niveaux avec un projet pédagogique adapté (temps de travail en petits groupes, temps de regroupements avec des enfants d'autres classes du même âge...)

Activités régulières

- Sport – activités motrices
- Musique avec une intervenante
- Séances de piscine pour les élèves de grande section durant le premier semestre
- Opération « Un fruit pour la récré » une fois par semaine.

Temps forts de l'année 2021 - 2022

- Projet musique : l'école présente chaque année un spectacle qui est l'aboutissement du travail autour du thème de l'année. Il a eu lieu le 10 juin.
- Visite du Père Noël en décembre
- Film au cinéma Le Normandy de Vauresson pour Noël
- Venue d'une conteuse pour Noël, en lien avec le thème de l'année : les contes
- La traditionnelle fête de la galette en janvier
- Sortie à la Cité des Sciences à Paris
- Sortie au Potager du Roi à Versailles
- Sortie à la ferme de la Cour Roland
- Des séances de piscine ont eu lieu pour les GS de septembre à janvier
- De nombreux projets ont pu aboutir : le potager avec l'installation de carrés dans la cour, la liaison GS-CP (repas au self, rencontre sportive, lecture de contes par des CP...), la chorale avec l'intervenante Musique.

Un blog: <http://blog.ac-versailles.fr/maternellespeupliers/index.php/>



Ecole élémentaire des Peupliers

Effectifs pour 2022 – 2023

L'école a prévu d'accueillir

- 203 enfants
- En 8 classes
- dont 2 doubles niveaux
- pas de fermeture de classe cette année

Activités régulières

- EPS avec des intervenants spécialisés
- Piscine pour les CP et CE2 à la piscine du Chesnay : séances hebdomadaires pendant un semestre
- Musique pour toutes les classes, avec une intervenante extérieure 45 mn par semaine pendant un semestre
- Participation à l'opération « un fruit à l'école » une fois par semaine
- NOUVEAU : anglais avec une intervenante extérieure pour toutes les classes, à raison de 45 mn hebdomadaires tout au long de l'année

Activités ponctuelles

- Séances de formation à la sécurité routière pour les CM2
- Passage du « permis piéton » pour les CM1
- Initiations au roller, au hockey, au golf dans le cadre de l'EPS

Temps forts de l'année 2021 – 2022

Cette année a été marquée par un « redémarrage en douceur », au gré de la levée progressive des restrictions sanitaires. L'absence, durant l'année scolaire 2021 – 2022, de projets de grande ampleur est en rapport avec ce contexte particulier et n'est pas représentative des projets que l'équipe enseignante a menés avant la période Covid :

- projet artistique en partenariat avec le musée de la porcelaine à Sèvres
- projets d'écriture de livre en partenariat avec un écrivain professionnel
- activité équitation au poney-club de Marly-le-Roi
- séjour au Puy-du-Fou
- classe de neige
- etc...

Néanmoins, cette année, toutes les classes ont pu bénéficier de sorties :

- Cinéma Le Normandy
- Accrobranche
- Escalade en forêt de Fontainebleau
- Visite de « l'école de la nature et de la forêt » à Marly-le-Roi pour les classes de CP
- Travail autour de la nature avec sorties en forêt et visite d'un potager pour une classe de CE1...
- Initiation aux premiers secours organisée par l'APE en association avec la Croix Rouge (CM1/CM2)
- Olympiades

Les fêtes ont également fait leur retour :

- **Fête du livre en partenariat avec la librairie l'Ecriture en avril**
- **Bal des CM2 des 2 écoles élémentaires (organisé par l'APE) le 18 juin**
- **Fête de l'école le 1^{er} juillet : soirée déguisée, tombola, pique-nique et musique (grâce au partenariat de l'école et de l'APE)**



Ecole élémentaire du Coteau

Effectifs pour 2022-2023

L'école a prévu d'accueillir

- 220 enfants
- En 9 classes (dont 1 classes en double niveau (CE2/CM1))

Effectifs en 2021 - 2022

L'école a accueilli

- 223 enfants
- En 9 classes (1 double niveau CE1/CM2)

Activités régulières

- EPS
- Musique
- Anglais dès le CP
- Allemand en CM1 et CM2
- Informatique : toutes les classes sont équipées d'un TNI (Tableau Numérique Interactif).
- Piscine pour les CP et CE2

Temps forts de l'année 2021 – 2022

Entre octobre et novembre :

- « Salon des Arts » organisé par la ville (CP, CE2A et CM2)
- Visite du « Treuil de Châtillon » lors des journées du patrimoine (CE2B et CM2A)
- Participation à un concours d'écriture (CE2B et CM2A), au rallye maths (CM2 A)
- Participation au tournoi départemental de Handball (CM2)

Décembre :

- Cinéma de Noël, élection des délégués de classe

Mars :

- Classe de découverte (CE2B, CM2)
- Atelier robotique (CPA et CPB)

Avril :

- Initiation aux premiers secours organisée par l'APE en association avec la Croix Rouge (CM1/CM2)
- Epreuve pratique de la sécurité routière (CM2)
- Initiation au hockey sur gazon au Stade Français (CE1, CM1)
- Concours d'éloquence (CE1/CM2, CM2),
- Séance « école au cinéma » pour l'ensemble des classes

Mai :

- Spectacle de découverte de chant lyrique (CP), Sortie au château de Breteuil (CE1, CE2A)

Juin :

- Cross des écoles et semaine des olympiades
- Séance de natation (CM2 : attestation « savoir nager »)
- Sortie au musée de la Céramique (CM1B, CM1A)
- Sortie au monument La Fayette (CE1/CM2)
- Initiation au golf (CPA, CPB, CE1/CM2, CE2 A et CM2)
- Sortie au cirque (CPA, CPB)
- Sortie au musée de l'égout (CM1B)
- Sortie au zoo de Thoiry (CE2B, CM2)

Juillet :

- Sortie accrobranche (CE2A, CE1/CM2)
 - Séance pratique de sécurité routière (CM1B, CM1A)
 - Sortie au zoo de Thoiry (CE1, CE1/CM2)
 - Pique-nique pour l'ensemble de l'école au bois du Pavillon du Butard
 - Finale des olympiades
-
- **Bal des CM2 des 2 écoles élémentaires (organisé par l'APE) le 18 juin 2022**
 - **Fête de l'école le 24 juin 2022 (grâce au partenariat de l'école et de l'APE)**



Collège Yves du Manoir

Effectifs pour 2022-2023

Le collège a prévu d'accueillir environ

- 306 enfants
- 12 classes
- 3 classes par niveau

A noter que l'APE s'est battu, aux côtés du collège pour obtenir le maintien de la 3^{ème} classe de 6^{ème} que l'académie souhaitait fermer dans un 1^{er} temps.

Une lettre adressée à l'académie, au rectorat et aux différents niveaux politiques (maire, députée, ministre, président) a participé au changement de la décision initiale.

Temps forts de l'année 2021 - 2022

Les 6èmes

Malheureusement il n'a pas été possible d'organiser le séjour d'intégration à cause de la situation sanitaire.

L'Atelier « Collège au cinéma » a pu être maintenu.

Dans le cadre de la rentrée en musique et du dispositif « De Le Fontaine à Molière, l'éveil de l'esprit critique », les classes de 6èmes ont fait partie de la délégation sélectionnée pour assister à un concert unique de l'ensemble La Chapelle Harmonique à l'Opéra Royal du Château de Versailles le vendredi 3 septembre 2021 après-midi, autour des Fables de La Fontaine, en présence du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de la culture.

Projet de cinéma-audiovisuel « Un tableau... des tableaux »

Les 5èmes

Formation ASSR 1 (caravane de la sécurité routière)

Action sur les dangers d'internet

Projet interdisciplinaire « Notre-Dame : passé, présent, avenir », regroupant les enseignements d'Arts Plastiques, de Lettres Modernes, d'Histoire-Géographie et de Technologie

Journée « 5 000 collégiens au Château de Versailles »

Les 4èmes

Action sur les conduites addictives et à risques autour du tabac et du cannabis avec la ligue contre le cancer 92

Les 3èmes

Formation ASSR 2 (caravane de la sécurité routière)

Tutorat des élèves de 6^{ème}

Les élèves de la classe Défense ont effectué une sortie autour de la Ligne Maginot sur l'ouvrage d'Hackenberg .

Pour tous

Finalement, malgré la situation sanitaire, l'année s'est déroulée presque normalement.

Le nombre de cas de COVID constaté parmi les élèves et personnels du collège a été limité et la scolarité de tous les élèves a pu se dérouler normalement.

Présentation du collège

Le collège Yves du Manoir est une petite structure. A la rentrée 2022-2023, il accueillera environ 306 élèves, répartis sur 3 classes par niveau, soit 12 classes.

Le maintien de 3 divisions de 6^{ème} a fait l'objet d'une bataille avec l'académie, bataille dans laquelle l'APE s'est engagée pleinement et finalement, les 3 classes de 6èmes seront conservées.

Nous avons la satisfaction de pouvoir confirmer qu'une partie de l'équipe actuelle de direction du collège (principale, secrétaire de direction, gestionnaire) sera toujours en place pour la nouvelle année scolaire. La CPE, ayant choisi de se rapprocher de son domicile, sera remplacée. La structure pédagogique va en partie évoluer du fait de départs à la retraite de certains professeurs et de la mise en disponibilité d'une autre. La plupart des professeurs est déjà nommée.

Séjour d'intégration

Foyer socio-éducatif

- Atelier nature
- Divers ateliers

Activités sportives

Le carnet de liaison

Les réunions parents - professeurs

Le bulletin trimestriel

OZE

Particularités du collège Yves du Manoir

- Les particularités du collège se déclinent à travers les objectifs du projet d'établissement :
- « Maintenir l'excellence des résultats scolaires et faire progresser l'ensemble des élèves »
 - Des classes de langue et culture européenne sont mises en place pour les 4èmes et 3èmes.
 - Une classe Défense est proposée pour les élèves de 3^{ème} motivés
 - Dispositifs « devoirs faits »
 - « Renforcer l'image et la place de l'établissement »
 - Un focus est fait sur les notions de discipline et citoyenneté. Des réunions régulières avec les parents sont organisées.
 - Le collège a été labellisé Niveau 2 Développement Durable en 2022, seulement un an après la labellisation Niveau 1.

Voyages et sorties

Pour les 6èmes : chaque année (sauf crise sanitaire), un séjour d'intégration est organisé par l'équipe pédagogique pour tous les élèves. Il permet aux enfants d'apprendre à se connaître et instaure un bon climat au sein des classes.

En 2022-2023, pour différentes raisons (dont entre autres, la décision tardive mais très appréciée, de conserver 3 classes de 6^{ème}, il ne pourra être organisé à la rentrée. Ce séjour est envisagé du 17 au 21 avril 2023 et les 3 classes devraient partir sur le site de Clécy en Normandie.

Le foyer socio-éducatif

C'est une association loi de 1901 à laquelle tous les collégiens peuvent adhérer. Elle organise différentes activités culturelles ou de loisirs (ateliers, clubs...) avec l'aide d'adultes volontaires, pendant et en dehors des heures scolaires.

L'association sportive

Il existe une association sportive (A.S.) affiliée à l'U.N.S.S. (animée par les professeurs d'E.P.S. du collège), qui permet aux élèves qui le désirent de pratiquer des activités physiques et sportives au sein du collège, en complément des heures d'E.P.S. hebdomadaires. L'A.S. propose des entraînements, des rencontres sportives et des compétitions.

COMMENT VOUS TENIR INFORMÉS

Il est le support des échanges entre les parents et le collège. On y trouve, en particulier, les notes, les messages pour la famille (avis de réunion ou de sortie, absence de professeur, éventuelles remarques sur le comportement de l'enfant, punitions). Le consulter régulièrement et le signer est donc essentiel. Votre enfant doit toujours l'avoir avec lui. Et vous, parents, avez un « droit (voire un devoir) d'ingérence » dans le carnet de correspondance de votre enfant !

Quelques semaines après la rentrée, une réunion d'information permet à chaque professeur de présenter aux parents sa méthode de travail. Pendant le 2^{ème} trimestre, des rencontres individuelles sont proposées, qui vous permettent de parler de votre enfant avec chaque professeur. De plus, il est toujours possible, et même fortement recommandé en cas de difficultés, de prendre rendez-vous avec les professeurs à tout moment de l'année.

Il contient les résultats et les appréciations relatifs à chaque discipline, une appréciation générale et des conseils formulés par le chef d'établissement.

Le bulletin du deuxième trimestre est remis uniquement en mains propres par le professeur principal. Les autres trimestres, le bulletin est désormais numérique.

Il s'agit de l'Espace Numérique des Collèges du 92. Il permet aux parents de se rendre sur Internet munis d'un identifiant et d'un mot de passe (remis par le collège en début d'année, ils sont à conserver de la 6^{ème} à la 3^{ème}). Les familles peuvent ainsi accéder aux informations concernant leur(s) enfant(s) : emploi du temps de la classe, relevés de notes, cahier de textes mis à jour quotidiennement. Les parents ont également la possibilité de joindre chaque professeur directement par mail. Concernant les absences et les retards, ils seront toujours notifiés dans le carnet de liaison et seront gérés sur ENC ultérieurement.

Les représentants au conseil d'administration

Lors de l'élection des représentants des parents, en octobre de chaque année, vous élisez les parents qui vous représentent au Conseil d'Administration du collège.

Le Conseil d'Administration réunit l'administration du collège (la principale, le CPE et la gestionnaire), les représentants des professeurs, du personnel du collège, des collectivités locales, les délégués des élèves et les délégués des parents d'élèves, au moins 3 fois par an. Il examine en particulier le budget du collège, la répartition de la dotation horaire globale, les projets pédagogiques...

Si vous avez une question à poser ou une information à donner sur le fonctionnement du collège, prenez contact avec les représentants des parents d'élèves qui ont été élus en début d'année.

Les délégués des parents

Les résultats obtenus par chaque association lors de cette élection déterminent également la répartition de leurs délégués aux conseils de classe : les 48 postes de délégués (2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par classe) ont été occupés par l'APE en 2021-2022 (seule association présente sur le collège cette année). Les délégués sont proposés par les responsables des associations de parents d'élèves puis leur nomination est validée par le chef d'établissement

Une forte abstention est régulièrement constatée lors des élections des représentants des parents d'élèves et cela peut avoir des conséquences regrettables. Cela risque de retirer de la légitimité aux actions des associations mais cela risque d'entraîner également une absence de représentation de notre association dans certaines classes... Pensez à voter !!!

Le conseil de classe

Le conseil de classe se réunit à la fin de chaque trimestre scolaire pour évaluer le comportement général de la classe et la situation de chaque élève. Y participent la direction du collège (la principale et / ou le CPE), les enseignants, les deux délégués des élèves, les deux délégués des parents. A l'issue de ce conseil, un compte-rendu est rédigé par les parents délégués et diffusé à tous les parents de la classe.

Si vous avez une question à poser ou une information à donner sur votre enfant, sa vie au collège, la vie de la classe, prenez contact avec les délégués de la classe. Nous vous conseillons également d'utiliser le questionnaire qu'ils vous font parvenir avant chaque conseil de classe.

Présentation des projets 2022 - 2023

Outre le traditionnel séjour d'intégration des élèves de 6ème au printemps (exceptionnellement), plusieurs projets devraient être maintenus ou créés en 2022-2023 :

- Collège au cinéma pour les classes de 6ème
- Reconducteur d'une classe Défense avec le professeur d'histoire-géographie M. Blondet.
- Développement durable : E3D. Le collège a 3 ans pour accéder au Niveau 3 du label.
- Appel à projet « réinvente ton collège »
- Eco-délégués

Voyage scolaire

Le séjour sportif des élèves de 6ème se déroulera à Clécy (Normandie), au printemps (du 17 au 21 avril 2023) et regroupera tous les élèves de 6^{ème} et 5 professeurs accompagnateurs. Les élèves pratiqueront différentes activités sportives.

Le jeudi 1er septembre 2022 :

La matinée (9h30-13h15) sera réservée à l'accueil des 6èmes (avec déjeuner à la cantine pour tous). Un parent de chaque élève est également convié pour une présentation (durée : 1 heure).

Les autres niveaux rentreront de façon échelonnée l'après-midi.

L'emploi du temps s'appliquera dès le vendredi 2 septembre

La cantine fonctionnera à partir 2 septembre.

Rentrée scolaire



Lycée EREA – Toulouse Lautrec

(Établissement Régional d'Enseignement Adapté)

Effectifs pour 2022-2023

L'EREA a prévu d'accueillir environ

- 350 enfants
- 12 élèves par classe
- 37 classes du CP au BTS

Donner à chaque élève le droit d'avoir accès à une scolarité normale

L'ensemble scolaire Toulouse Lautrec est une structure qui accueille plus de 350 élèves, du CP jusqu'au BTS, dont 250 sont en situation de handicap moteur. Elle assure en parallèle le suivi médical et paramédical de ces élèves au sein du CSR qui lui est rattaché.

La prise en charge médicale et paramédicale est assurée sur site par des médecins, des infirmières, des kinésithérapeutes, des orthophonistes, des ergothérapeutes, des psychomotriciens et des psychologues.

Les programmes sont conformes aux instructions officielles de l'Éducation Nationale et les adaptations dans le cadre d'un projet personnalisé permettent l'obtention de diplômes nationaux.

Particularités :

Les effectifs de classe sont restreints : Environ 12 élèves par classe.

En élémentaire, l'enseignement est dispensé par des professeurs des écoles spécialisés, titulaires de l'option C « handicap moteur ».

Le collège propose une scolarisation classique mais également un cycle adapté qui permet d'étaler sur 5 ans le programme du collège.

Nombre de classes :

Élémentaire : 6 classes

Collège : 17 classes

Lycée : 10 classes

BTS : 4 classes

Un internat permet d'accueillir sur la semaine un certain nombre d'élèves en situation de handicap.

CVC et CVL

Un CVC (Conseil de la vie collégienne) et un CVL (Conseil de la vie lycéenne) sont animés par des élèves et des encadrants dans le but de promouvoir des actions de sensibilisation (type harcèlement scolaire...) des animations (carnaval...). Ce sont des instances d'échanges et de dialogue entre les élèves et les autres membres de la communauté éducative.

Activités sportives

Le lycée de l'EREA dispose d'une section sportive handisport dans les sports suivants : Athlétisme, basket fauteuil, football en fauteuil roulant électrique et volley fauteuil.

Une association sportive encadrée par des professeurs d'EPS propose la pratique de plusieurs sports, notamment le mercredi après-midi : natation, foot fauteuil, circuit training, escalade...

ENT

L'ENT (Environnement Numérique de Travail) est présent sur tout l'établissement mais son usage est beaucoup développé à partir du collège. Il permet à la fois aux parents de se tenir informés des emplois du temps, du menu de la cantine, des animations, des notes, des devoirs à faire mais permet aussi de communiquer avec l'ensemble des professeurs et des personnels administratifs via une messagerie interne. De nombreux cours y sont également disponibles pour les élèves.

Le conseil de classe

Au collège et au lycée, il a lieu à la fin de chaque semestre et permet d'évaluer la situation scolaire de chaque élève ainsi que son comportement, mais aussi l'attitude générale de la classe ainsi que son niveau. Sont présents : les enseignants, les élèves délégués, les parents délégués, la CPE ainsi que la Direction.

Les parents délégués rédigent un compte rendu qui sera transmis à tous les parents de la classe.

A l'issue du conseil de classe, le bulletin scolaire est envoyé à chaque élève.

A l'école élémentaire, le livret scolaire est également semestriel.

Les représentants des parents d'élèves

Chaque année, des élections ont lieu courant octobre afin d'élire les représentants de parents qui seront présents et participeront à plusieurs instances tout au long de l'année (Conseil d'administration de l'établissement, conseils de classe...). Ils sont aussi le relais entre les parents et les différentes catégories de personnels de l'établissement.

Jusqu'à cette année, la FCPE était historiquement la seule fédération de parents représentée au sein de l'EREA. Mais pour cette rentrée 2022, une liste APE fait son entrée ! Elle souhaite vous accompagner et vous représenter tout au long de l'année scolaire.

Une forte abstention est constatée chaque année lors de ces élections mais elles ont pourtant leur importance. Elles permettent, grâce aux représentants élus, de créer une dynamique et une participation active de la part des parents dans la vie au sein de l'établissement. La présence des parents aux conseils de classe joue aussi un rôle important, portant la parole des familles.

Le vendredi 7 octobre 2022, soutenez notre équipe et votez !

Dates à retenir

La rentrée aura lieu cette année :

- Primaire : Jeudi 1er Septembre 2022 à 8h45
- Collège : Jeudi 1er Septembre à 8h30
- Lycée et BTS : Vendredi 2 Septembre à 8h30

La réunion de rentrée

La réunion de rentrée aura lieu le samedi 17 septembre matin.

LES DATES DES VACANCES SCOLAIRES 2022 - 2023

Rentrée des élèves

Jeudi 1er septembre 2022

Toussaint

Samedi 22 octobre 2022

Lundi 7 novembre 2022

Vacances de Noël

Samedi 17 décembre 2022

Mardi 3 janvier 2023

Vacances d'hiver

Samedi 18 février 2023

Lundi 6 mars 2023

Printemps

Samedi 22 avril 2023

Mardi 9 mai 2023

Vacances d'été

Samedi 8 juillet 2023

LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES - L'EDUCATION NATIONALE

École Maternelle des Peupliers (01 47 41 64 68)

Directrice : Mme Beucherie

Correspondantes APE : Emilie Da Costa (06 68 80 22 19)

Inès Mashaal (06 69 40 30 06)

École Maternelle des Grandes Fermes (01 47 41 70 89)

Directrice : Mme Bichot

Correspondantes APE : Marine Ebrard Glorion

(06 15 41 90 26)

Sophie Eymar (06 78 12 04 56)

Ecole Élémentaire des Peupliers (01 47 41 31 32)

Directeur : M. Gil

Correspondantes APE : Meredith Lennuyeux

(06 79 56 76 03)

Marie Margail Hamon (06 25 57 70 52)

École Élémentaire du Coteau (01 47 41 30 24)

Directrice : Mme Chapuis

Correspondantes APE : Mélanie Markus (06 12 01 12 01)

Delphine Joyeux (06 50 02 64 45)

Collège Yves du Manoir (01 47 41 02 65)

Principale : Mme Pronine

Correspondantes APE : Sophie Cousin (06 63 60 05 88)

Corinne Mattei (06 83 23 95 35)

Lycée EREA – Toulouse Lautrec (01 47 01 09 18)

Proviseur : Changement de direction

Correspondantes APE : Alice Durigon (06 14 09 96 56)

Virginie Tela (06 12 59 25 87)

Inspection académique – 13^{ème} circonscription

7, rue René Weill - 92210 SAINT-CLOUD (01 30 83 41 81)

ADHÉRER À L'APE

Le montant de la cotisation est de 10 € (cotisation normale) ou 15 € (cotisation de soutien) **par famille**, à régler en espèces ou par chèque à l'ordre de l'A.P.E. et à adresser avec le bulletin d'adhésion (*voir en 1^{ère} page*) : - à la présidente : Corinne Mattei 5, rue de l'Eglise - 92420 Vaucresson Tél. 06 83 23 95 35

PARTICIPER ACTIVEMENT A LA VIE DE L'ASSOCIATION

Si vous souhaitez être candidat au conseil d'école ou au conseil d'administration du collège, faites-vous connaître auprès du responsable APE de l'établissement concerné. **Si vous souhaitez faire partie du conseil d'administration de l'A.P.E.**, faites-vous connaître auprès de notre Présidente et **venez à notre réunion d'information annuelle, suivie de notre Assemblée Générale, le mercredi 14 septembre 2022 à 20 h 30** au centre culturel La Montgolfière.